

Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

Éléments pour un portrait de la population enseignante Novembre 2020

Ce document complète et actualise le dossier publié en janvier 2020 reprenant l'ensemble des documents remis en séance fin 2019 lors de la concertation avec les organisations syndicales sur la réforme des retraites.

Cette actualisation fait en particulier référence, sur tous les thèmes concernés, au bilan social du MENJS, publié en décembre 2020. Le bilan social dresse un panorama de l'ensemble des personnels de l'enseignement scolaire, enrichi chaque année. Il fournit des repères importants dans divers domaines : caractéristiques des agents, recrutements, rémunérations, formation continue, carrières, mobilités, retraites...

Table des matières

La moyenne d'âge des nouveaux enseignants augmente dans l'enseignement scolaire public	2
Les différences d'évolutions de carrière entre enseignantes et enseignants du public	3
Début de carrière des professeurs des écoles : Une insertion professionnelle adaptée versus contraintes de gestion.....	4
Devenir des enseignants entre la rentrée 2017 et la rentrée 2018.....	5
L'origine sociale des enseignants comparée à la population active occupée en 2015.....	6
De l'entrée à la sortie de l'éducation nationale : Focus sur les différentes transitions professionnelles vécues par les enseignants.....	7
Les différences d'expérience, d'ancienneté dans l'établissement, d'âge et de statut des enseignants du second degré par niveau de formation.....	8
Les enseignants européens : vue d'ensemble	9
Les conditions de logement des enseignants.....	13

Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

La moyenne d'âge des nouveaux enseignants augmente dans l'enseignement scolaire public

Source : *Éducation & formations* n°101 novembre 2020, DEPP-MENJS

<https://education.gouv.fr/les-enseignants-panorama-carrieres-et-representations-du-metier-education-formations-ndeg-101-306501>

Sur la période 2008-2018, l'âge moyen des nouveaux enseignants a fortement augmenté dans le second degré (près de 4 ans), ainsi que dans le premier degré mais dans une moindre mesure (près de trois ans).

- **Dans le premier degré public** : l'âge moyen des néo-titulaires est passé de 27,4 ans en 2008 à 30 ans en 2018 (+2,6 ans).
- **Dans le second degré public** :
 - o l'âge moyen des néo-titulaires passe de 27,6 ans en 2008 à 31,5 ans en 2018 ;
 - o En 2018,
 - l'âge moyen des professeurs de lycée professionnel (PLP) et des professeurs certifiés est le plus élevé : 36,8 ans pour les PLP, 31,1 ans pour les professeurs certifiés. Ces deux corps enseignants ont connu l'évolution la plus forte au cours de la période 2008-2018.
 - Les professeurs d'éducation physique (PEPS) et les professeurs agrégés sont en moyenne plus jeunes, respectivement 26,4 ans et 27,8 ans.

Différents facteurs contribuent à expliquer cette évolution :

- **Une augmentation du niveau de qualification des enseignants** : la réforme de la formation initiale des enseignants, effective à la rentrée scolaire 2010-2011 a fait passer le niveau de qualification nécessaire pour accéder aux concours enseignants du niveau licence (bac+3) au niveau master (bac+4). Cette augmentation du niveau d'études a eu pour effet d'élever de deux ans la moyenne d'âge des enseignants recrutés à partir de la session 2011 des concours.
- **Un recrutement plus important d'anciens contractuels**
 - o **par l'ouverture de recrutements réservés à partir de 2013** : La moyenne d'âge des néo-titulaires lauréats des concours réservés est nettement plus élevée que celle des autres nouveaux enseignants, en raison des conditions d'ancienneté de service
 - o **surtout par le biais des concours** : Environ deux milliers de personnes entrent en fonction chaque année depuis 2015, en particulier via les concours externes.
- **De plus en plus de recrutements de personnes ayant déjà une expérience professionnelle hors de l'Éducation nationale.**

C'est particulièrement le cas parmi les admis aux concours du 1er degré, où le nombre de postes ouverts à partir de 2013 a augmenté. Dans le second degré, elle est la plus forte pour les nouveaux enseignants issus des concours du CAPET et du CAPLP, préparant aux métiers de professeur de technologie et de professeurs de lycée professionnel.

Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

Les différences d'évolutions de carrière entre enseignantes et enseignants du public

Source : Bilan social du MENJS 2019-2020 : La carrière des personnels fonctionnaires relevant de l'enseignement scolaire public : ancienneté, avancement (chapitre 4) – décembre 2020.

En 2019, dans premier degré, l'ancienneté moyenne en tant qu'enseignants fonctionnaires en activité est de 18 ans pour les hommes et de 16 ans pour les femmes.

Dans le second degré, les hommes sont fonctionnaires en moyenne depuis 17 ans, les enseignantes depuis 16 ans.

La part plus importante d'enseignants ayant au plus 5 ans d'ancienneté correspond dans les deux degrés à l'augmentation des recrutements à partir de 2013/2014.

L'accès à la hors classe

- Dans le premier degré, la part des enseignants fonctionnaires ayant atteint la hors classe est de 12 %. Parmi les hommes professeurs des écoles, 16% sont en hors classe. C'est le cas de 11 % de la population féminine.
- Dans le second degré, de l'ordre d'un quart des professeurs agrégés, certifiés et des professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS) a accédé à la hors classe. Pour la plupart des corps du second degré à l'exception des PEPS, la proportion de femmes appartenant à la hors classe est moins élevée que celle des hommes.

L'accès à la classe exceptionnelle.

- Dans le premier degré, 8 % des hommes professeurs des écoles sont en classe exceptionnelle, plus que dans la population féminine du même corps (3 %).
- La part des enseignants du second degré qui ont accédé à la classe exceptionnelle représentent entre 5 % et 6 % des effectifs de chaque corps. La part des femmes en classe exceptionnelle est moins élevée que celle des hommes, à l'exception des PEPS.

Un rythme de progression différent pour les hommes et les femmes.

S'il y a plus d'hommes que de femmes en hors classe et classe exceptionnelle, cela est dû en partie aux différences démographiques (les femmes étant plus jeunes), mais également à un rythme de progression différent. Quel que soit le corps considéré, les hommes passent plus rapidement à la hors classe à partir de 20 ans d'ancienneté en moyenne.

Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

Début de carrière des professeurs des écoles : Une insertion professionnelle adaptée versus contraintes de gestion

Source : *Éducation & formations* n°101 novembre 2020, DEPP-MENJS

<https://education.gouv.fr/les-enseignants-panorama-carrieres-et-representations-du-metier-education-formation-ndeg-101-306501>

Les nouveaux titulaires sont plus fréquemment que leurs aînés affectés en début de carrière sur des postes fractionnés entre plusieurs établissements, et sur des postes de courte durée. Mais ces caractéristiques évoluent très vite.

- beaucoup d'affectations provisoires ou en zone, entraînant des missions temporaires. La première année qui suit leur stage, 86 % des nouveaux professeurs des écoles sont affectés de manière provisoire ou en zone. Mais cette proportion baisse progressivement à moins de 40 % la cinquième année et se stabilise à 8 % la 17e année.
- les cinq premières années, une plus grande mobilité géographique d'une année sur l'autre. Entre l'établissement de stage et l'établissement de première affectation, la distance est en moyenne de 50 km, néanmoins moins d'un tiers obtiennent une affectation distante de plus de 25 km de leur établissement de stage.

L'accès à un poste définitif en école :

- est plus rapide en éducation prioritaire. Les professeurs des écoles affectés sur des postes d'enseignement en école élémentaire des zones d'éducation prioritaire, ont 3,2 années d'ancienneté de moins que ceux affectés sur des postes d'enseignement en élémentaire hors réseau d'éducation prioritaire.
-
- De même, les zones rurales, en particulier éloignées et très peu denses sont les plus accessibles aux nouveaux titulaires, ces zones nécessitant quatre ans de moins d'ancienneté que les zones urbaines très denses.
- L'ancienneté nécessaire avant l'obtention d'un poste définitif, est en moyenne de 2,7 années pour les hommes et de 3,2 années pour les femmes en 2019. L'écart entre les sexes s'explique par une plus grande acceptation de poste définitif sur zone de remplacement des hommes.

Au final, sept ans après leur titularisation à l'Éducation nationale, 84 % des professeurs des écoles sont en poste définitif, et 73 % en poste définitif en école.

Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

Devenir des enseignants entre la rentrée 2017 et la rentrée 2018

Source : *Éducation & formations* n°101 novembre 2020, DEPP-MENJS

<https://education.gouv.fr/les-enseignants-panorama-carrieres-et-representations-du-metier-education-formation-ndeg-101-306501>

A la rentrée 2017, près de 710 000 enseignants titulaires et stagiaires du public sont en poste.

- La majorité d'entre eux, 97,6% ont pour activité principale l'enseignement.
- La moitié des enseignants qui effectuent une activité non enseignante a une mission d'animation pédagogique. Trois sur dix sont directeurs d'établissement ou directeurs d'école avec décharge totale. Les autres ont une mission d'administration, d'éducation ou d'inspection.

Quels changements un an plus tard ? Parmi les enseignants qui font de l'enseignement à la rentrée 2017 et qui restent en poste à la rentrée 2018 :

- 96 % font toujours de l'enseignement, dans les mêmes conditions, ou de nouvelles conditions (changement de type de poste, d'établissement, de niveau...)
- 0,5%, soit 5 enseignants sur 1 000, passent à une activité non-enseignante. Ce changement de métier est plus fréquent pour les hommes que pour les femmes et augmente avec l'ancienneté.
- 0,7% sont sorti temporairement (au moins pour un an – disponibilité ou détachement) pour exercer temporairement d'autres fonctions hors de l'Éducation nationale.
- 2,3% ont définitivement quitté l'Éducation nationale. Il s'agit pour la grande majorité de départs en retraite (1,9 %). 0,1 % sont dus à des décès et 0,1 % à des licenciements qui ont lieu en fin de période de stage. Ces licenciements concernent 2,1 % des stagiaires. 0,2 % des enseignants ont démissionné.

Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

L'origine sociale des enseignants comparée à la population active occupée en 2015

Source : *Éducation & formations* n°101 novembre 2020, DEPP-MENJS

<https://education.gouv.fr/les-enseignants-panorama-carrieres-et-representations-du-metier-education-formation-ndeg-101-306501>

L'origine sociale des membres d'une profession est une dimension essentielle pour mesurer leur positionnement dans l'espace social et les segmentations d'un groupe professionnel. Les enquêtes habituellement mobilisées pour travailler cette dimension sur les enseignants disposent d'effectifs trop réduits pour obtenir des estimateurs précis. Fruit de l'exploitation de l'échantillon démographique permanent, cet article propose de documenter l'origine sociale des enseignants de quatre générations en 2015.

Au regard de l'ensemble des individus exerçant une activité professionnelle, l'origine sociale des enseignants est nettement plus élevée. Néanmoins, les enseignants sont plus souvent issus des couches intermédiaires que l'ensemble des cadres. Depuis les années 1990, les milieux populaires accèdent plus à la profession d'enseignant. La réforme de la masterisation du recrutement enseignant n'a pas diminué l'accès à la profession pour les enfants de milieux populaires. Enfin, entre 2006 et 2015, le poids des enfants de cadres et d'indépendants chez les jeunes enseignants diminue.

De plus, en 2015, les enseignants ne représentent pas un groupe professionnel homogène au regard de leur origine sociale. Bien que les professeurs du premier et du second degré n'aient jamais été aussi proches en termes d'origine sociale, des distinctions se maintiennent entre les enseignants de lycée professionnel, les professeurs agrégés.e.s, et les enseignants de l'enseignement privé sous contrat. À l'inverse, à l'échelle du groupe professionnel, les hommes et les femmes enseignants ont une origine sociale similaire.

Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

De l'entrée à la sortie de l'éducation nationale : Focus sur les différentes transitions professionnelles vécues par les enseignants

Source : *Éducation & formations* n°101 novembre 2020, DEPP-MENJS

<https://education.gouv.fr/les-enseignants-panorama-carrieres-et-representations-du-metier-education-formations-ndeg-101-306501>

Le parcours des enseignants fonctionnaires dans le secteur public est loin d'être conforme à l'image d'Épinal de l'enseignant qui entre dans le métier dès la fin de ses études, et enseigne sans changement jusqu'à sa retraite. Ils connaissent eux aussi de multiples transitions professionnelles. Les enseignants débutent leur carrière de plus en plus tardivement, avec un âge moyen qui a progressé entre 2008 et 2018 (+ 3,9 ans dans le second degré, + 2,6 ans dans le premier degré).

L'élévation du niveau d'études nécessaire pour accéder aux concours enseignants et la diversification du profil des lauréats due à l'élargissement du vivier de candidats expliquent cette évolution. Une fois en poste à l'Éducation nationale, la plupart d'entre eux enseignent, mais ils peuvent chaque année changer de mission (classe attirée, remplacement, enseignement à des élèves à besoins spécifiques, etc.), tout comme de niveau d'enseignement ou d'établissement. Les enseignants peuvent également exercer une autre activité comme l'animation pédagogique ou la direction d'établissement, provisoirement ou en changeant de corps.

Enfin, les enseignants peuvent quitter l'Éducation nationale provisoirement ou définitivement (3 % des effectifs en 2017-2018). Pour deux tiers d'entre eux, il s'agit d'un départ en retraite. Les principaux autres motifs de départ sont la disponibilité, le détachement et la démission. Le pourcentage de démissions est en augmentation ces dernières années : 0,08 % en 2013-2014 à 0,20 % en 2017-2018. Celles des enseignants stagiaires expliquent en grande partie cette évolution, amplifiée par la hausse des ouvertures de postes aux concours.

Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

Les différences d'expérience, d'ancienneté dans l'établissement, d'âge et de statut des enseignants du second degré par niveau de formation

Source : DEPP, note d'information 20.12 – Avril 2020

<https://www.education.gouv.fr/experience-des-enseignants-du-second-degre-289406>

Près de la moitié des enseignants exercent dans un contexte nouveau par rapport à la rentrée 2017, soit dans un nouvel établissement pour tout ou partie de leur service, soit dans le même établissement mais avec au moins un cours dans un nouveau niveau de formation. À l'intérieur d'un même établissement, des professeurs plus expérimentés avec plus d'ancienneté en tant qu'enseignant titulaire ou plus anciens dans l'établissement assurent davantage les formations dans les classes dont les élèves passent un examen à la fin de l'année.

Cependant, les différences d'expérience entre enseignants sont davantage marquées entre différents types de collèges qu'entre les niveaux à l'intérieur d'un même collège. Ainsi, une heure de cours dans un collège appartenant au groupe des 20 % des collèges les plus défavorisés (de par leur composition sociale) est assurée en moyenne par un enseignant avec 12 ans d'expérience en tant qu'enseignant titulaire, soit 2 ans de moins que pour la moyenne de toutes les heures de cours en collège

Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

Les enseignants européens : vue d'ensemble

L'enquête internationale TALIS (*Teaching And Learning International Survey*) a pour objectif de recueillir des données déclaratives sur l'environnement pédagogique et les conditions de travail des enseignants dans les établissements scolaires du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2, soit les collèges pour la France). L'échantillon de chaque pays est composé d'au moins 4 000 enseignants répartis dans 200 établissements (publics et privés) ainsi que leur chef d'établissement. Le premier cycle de l'enquête a eu lieu en 2008 (la France n'y avait pas participé). Lors du troisième cycle, en 2018, 48 pays y ont pris part dont 30 membres de l'OCDE et 23 de l'Union européenne incluant la France qui avait déjà participé en 2013. Certains pays ont étendu l'enquête à l'enseignement élémentaire (c'est le cas de la France) et d'autres au second cycle de l'enseignement secondaire.

(fiche 4.1 de L'Europe de l'éducation en chiffres 2020,

<https://www.education.gouv.fr/l-europe-de-l-education-en-chiffres-2020-304068>)

DES ENSEIGNANTS PLUS ÂGÉS AUX NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT PLUS ÉLEVÉS

En 2017, dans l'Union européenne à 28, l'âge des enseignants est en moyenne plus élevé lorsque le niveau de CITE auquel ils enseignent est lui-même plus élevé. Parmi les 26 pays présentés ici, 8 ont plus de 40 % d'enseignants âgés de plus de 50 ans en CITE 1 (*figure 1*). En CITE 2, 10 pays se trouvent dans la même situation, alors qu'en CITE 3, on en dénombre 15. Trois profils de pays se distinguent néanmoins.

Dans le premier groupe (Belgique, Espagne, France, Pologne ou encore Royaume-Uni), la part d'enseignants âgés de plus de 50 ans est inférieure à 40 % dans chaque niveau d'enseignement. Un deuxième ensemble (Bulgarie, Estonie, Grèce, Italie et Lituanie) se caractérise par une proportion d'enseignants âgés supérieure à 40 % aux trois niveaux d'enseignement. L'Italie se démarque nettement, avec une proportion d'enseignants de plus de 50 ans qui atteint 50 % ou plus à chaque niveau d'enseignement. Un troisième profil (Finlande, Pays-Bas et République tchèque) a pour spécificité d'avoir une concentration d'enseignants plus âgés en CITE 3 et des populations relativement jeunes en CITE 1 et 2.

UNE PROFESSION MAJORITAIREMENT FÉMININE EN EUROPE

Dans l'enseignement scolaire en Europe en 2017, les femmes sont systématiquement majoritaires dans la profession enseignante et ce quel que soit le niveau de CITE observé (*figure 2*). La proportion de femmes décroît néanmoins partout avec le niveau d'enseignement. En 2017, en moyenne de l'UE-28, les femmes représentent 85 % des effectifs enseignants de CITE 1, 68 % des effectifs de CITE 2 et 61 % des effectifs de CITE 3. Les écarts sont sensibles entre les pays de l'Union : dans l'enseignement élémentaire, la proportion de femmes parmi les enseignants s'échelonne de 71 % en Grèce à 97 % en Hongrie et en Lituanie. Cette amplitude internationale est similaire en CITE 3 (de 53 % aux Pays-Bas à 80 % en Lettonie), mais elle est encore plus importante en CITE 2 (de 53 % aux Pays-Bas à 88 % en Slovaquie).

L'Espagne, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas sont les seuls pays où la proportion de femmes est de 60 % ou moins dans les deux cycles de l'enseignement secondaire.

Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

UNE GRANDE MAJORITÉ DES ENSEIGNANTS EUROPÉENS SONT ENTRÉS DANS LE MÉTIER MUS PAR DES MOTIVATIONS « SOCIALES »

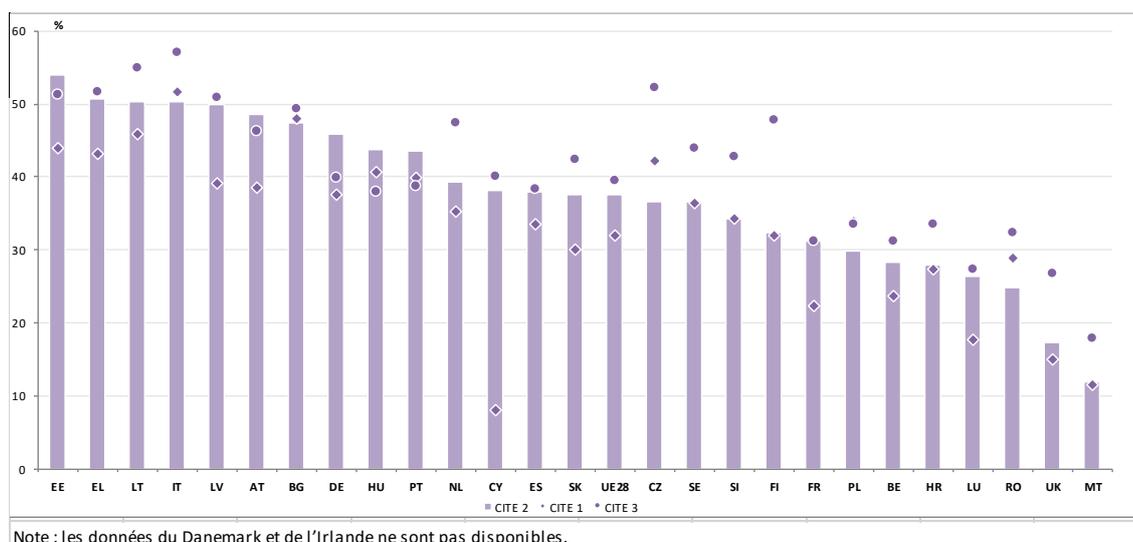
Lors de l'enquête TALIS 2018, les enseignants de CITE 2 ont été interrogés sur les raisons pour lesquelles ils avaient choisi le métier de l'enseignement. Des motivations à caractère social ont été déclarées par un très grand nombre d'enseignants européens.

Ainsi, 89 % des enseignants en moyenne dans les 23 pays de l'Union européenne disent avoir été fortement motivés par la possibilité d'apporter leur « contribution à la société » (figure 3), 91 % déclarent avoir été attirés par la possibilité de « jouer un rôle dans le développement des enfants et des jeunes » et 76 % disent qu'ils souhaitent aider les jeunes socialement défavorisés. Certains enseignants ont qualifié plusieurs de ces motivations d'importantes lors de leur décision à rejoindre le métier.

Dans les pays pris individuellement, les pourcentages d'enseignants qui disent avoir été séduits par l'opportunité que leur offrait le métier de contribuer à la société s'étendent de 66 % en Finlande à 96 % en Roumanie. La possibilité de jouer un rôle dans le développement des jeunes avait attiré 79 % d'enseignants de CITE 2 en Italie et 98 % en Roumanie, alors que celle d'aider les enfants défavorisés est déclarée comme importante par 90 % d'enseignants au Portugal, mais seulement 42 % aux Pays-Bas. En France, les proportions d'enseignants qui déclarent des motivations sociales pour entrer dans le métier sont proches de la moyenne de l'UE-23.

Les enseignants pouvaient également déclarer des motivations plus « personnelles » qu'ils considéraient comme importantes lorsqu'ils avaient décidé de rejoindre la profession. En moyenne de l'UE-23, 66 % des enseignants se disent avoir été séduits par l'assurance d'avoir des revenus stables (figure 4), 65 % des enseignants déclarent qu'ils estimaient important que l'enseignement soit un métier sûr, et enfin 62 % ont été attirés par l'emploi du temps qui s'accordait bien avec leurs responsabilités personnelles. Les Pays-Bas affichent les taux les plus faibles pour chacune de ces trois motivations, tandis qu'en Estonie ou au Royaume-Uni, une large proportion d'enseignants a déclaré ces motivations comme importantes. Le cas de la Finlande détonne, dans la mesure où les enseignants de ce pays sont bien plus nombreux à déclarer des motivations personnelles qu'à se dire motivés par les dimensions sociales. En France, là encore, les proportions sont très proches de la moyenne de l'UE-23.

Figure 1 : Proportions d'enseignants ayant plus de 50 ans par niveau de CITE, en 2017



Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

Figure 2 : Proportions de femmes parmi les enseignants par niveau de CITE, en 2017

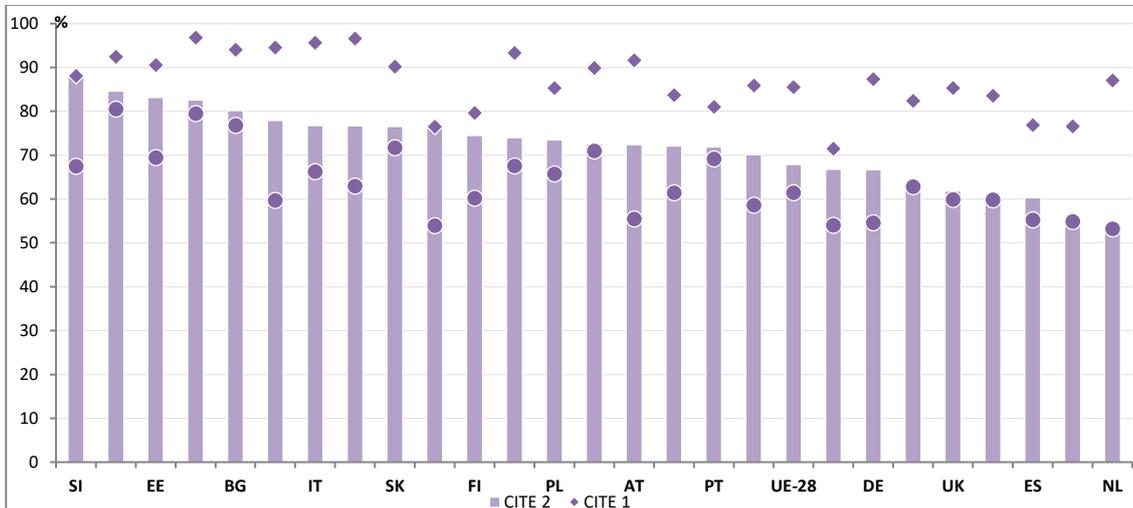
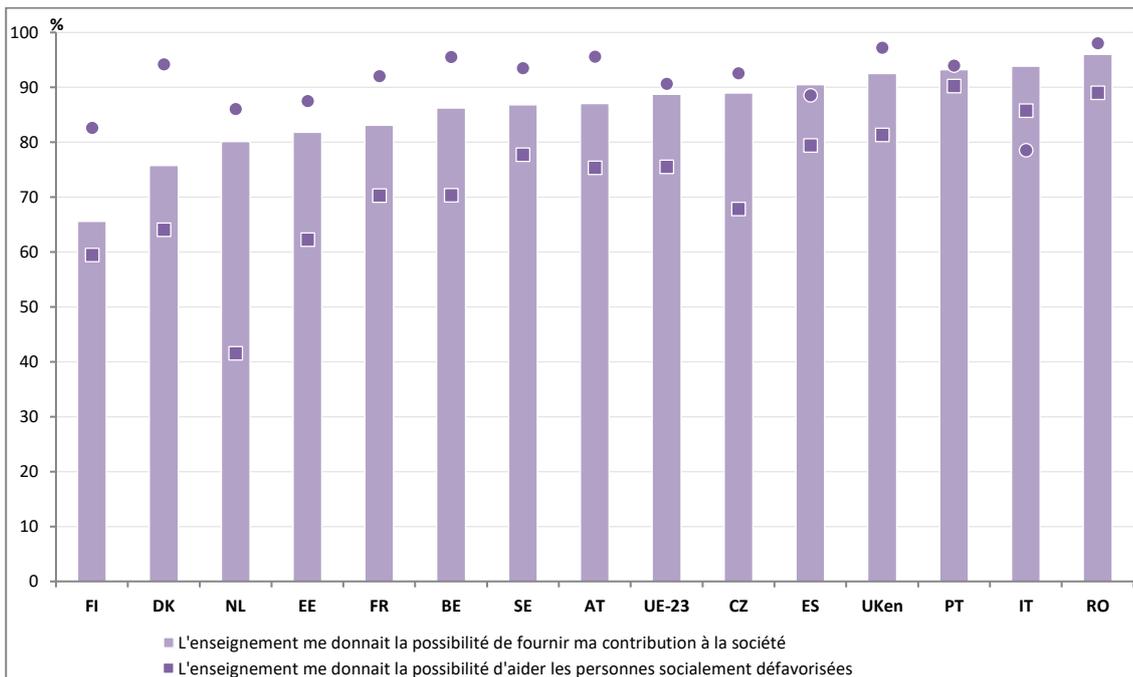


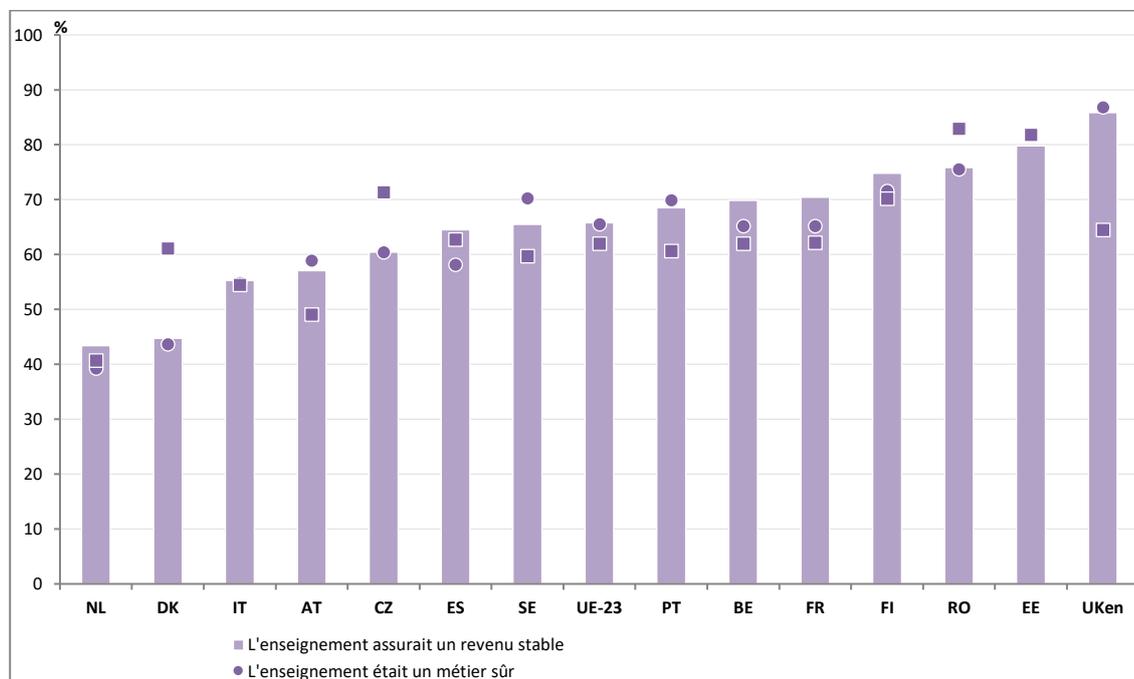
Figure 3 : Déclarations des enseignants de CITE 2 en 2018 quant à leurs motivations « sociales » à rejoindre la profession



Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

Figure 4 : Déclarations des enseignants de CITE 2 en 2018 quant à leurs motivations « personnelles » à rejoindre la profession



La carrière des enseignants en Europe

DEPP, note d'information n°19.19 – Juin 2019

<https://www.education.gouv.fr/la-carriere-des-enseignants-en-europe-5528>

Dans le bilan qu'il fait de la profession enseignante en Europe, marquée par des problèmes de pénurie de personnels qualifiés dans certaines disciplines et certains territoires, il fait ressortir les tendances suivantes : en matière de gouvernance, le rôle d'employeur des enseignants est confié aux établissements scolaires dans plus d'un tiers des 43 systèmes éducatifs du réseau Eurydice ; le statut d'enseignant « fonctionnaire », tout aussi répandu que celui de contractuel, est différemment défini selon les pays ; une quotité annuelle de temps est définie pour la formation continue dans près de la moitié des systèmes éducatifs européens ; la moitié des pays offrent à leurs enseignants des perspectives d'évolution professionnelle ; des dispositifs d'évaluation divers sont conçus pour inciter les enseignants à faire preuve de performances professionnelles tout en leur fournissant un retour sur leurs pratiques.

Observatoire des rémunérations et du bien-être

Novembre 2020

Les conditions de logement des enseignants

Source : *Éducation & formations* n°101 novembre 2020, DEPP-MENJS

<https://education.gouv.fr/les-enseignants-panorama-carrieres-et-representations-du-metier-education-formations-ndeg-101-306501>

Les enseignants sont plus souvent propriétaires de leur logement

- Trois quarts des enseignants sont propriétaires de leur logement (75 % dans le premier degré et 73 % dans le second degré), proportion supérieure aux cadres non enseignants (68 %) et aux actifs non cadres (59 %).
- Dans la tranche d'âge 30-34 ans, 67 % des enseignants du premier degré sont propriétaires contre 56 % des enseignants du second degré, 54 % des cadres non enseignants, et 51 % des actifs non cadres.
- En matière d'accèsion à la propriété, les enseignants tirent parti de conditions familiales et socio-économiques plutôt favorables, plus souvent en couple, avec un conjoint plus souvent en emploi stable et dans une profession qualifiée.
- De plus, l'implantation géographique des enseignants est à prendre en considération. Compte tenu de la localisation disséminée des écoles sur le territoire français, presque un quart des enseignants du premier degré habitent dans une commune rurale (24 %), où le coût de l'immobilier est plus faible, contre 19 % des enseignants du second degré et 13 % des cadres non enseignants.

Les logements des enseignants sont plus spacieux

- La moitié des enseignants du premier degré ont un logement de superficie supérieure à 100 m² (52 % des enseignants du premier degré et 50 % des enseignants du second degré), contre 47 % des cadres non enseignants et 36 % des actifs non cadres.
- En prenant en compte le nombre de personnes habitant dans le logement, les conditions de logement des enseignants restent proches de celles des cadres non enseignants, et sont plus favorables que celles des actifs non cadres.
- Toutefois, les situations sont hétérogènes. 4 % des enseignants du premier et du second degré vivent dans un logement qui peut être qualifié de surpeuplé, au sens où au moins une pièce est manquante pour garantir des conditions jugées « normales » d'habitation (norme Insee), contre 5 % des cadres non enseignants et 8 % des actifs non cadres.